



Ouverture du CA à 17h20

Le quorum est atteint ( 21 présents) le CA peut siéger légalement.

Secrétaire de séance : Mme Dachary Laval

Arrivée de M. Bahli à 17h23

M. André, Principal, explique et fait part de la venue de M. le Directeur Académique et de M. le Sous-Préfet dans le cadre de la mise en place de l'étude de la langue arabe littéraire au collège, et remercie les élus et les parents d'élèves présents à cette réunion. Un compte rendu sera établi dans le journal « le petit collégien » élaboré par quelques élèves du collège et présents à ce moment.

M. Crenn, enseignant et secrétaire de séance lors du CA du 09 novembre 2017, explique que certains points notés dans le compte rendu portant sur les sorties scolaires n'ont pas été mentionnés oralement par le chef d'établissement lors de la séance. Il reconnaît sa négligence pour avoir approuvé par sa signature l'élaboration de ce compte rendu. Les enseignants formuleront donc par une abstention l'approbation du PV du CA du 09/11/2017.

M. André répond que les sorties scolaires sont à titre gratuit. Elles n'ont pas besoin de l'autorisation du CA, et que certains chiffres correspondants au coût de ces sorties ont été donné d'une façon approximative pour une information générale. M. André précise qu'un compte rendu n'est jamais exhaustif mais doit faire synthèse des échanges. Par rapport aux sorties gratuites, Monsieur le principal reconnaît qu'il n'a pas donné autant de détails sur les sorties car il n'a pas fait lecture totale de l'ensemble des notes écrites préparées. Il rappelle cependant que le débat ne doit pas se porter à ce niveau et qu'il n'avait aucune volonté de ne pas donner des éléments connus globalement par les personnels enseignants.

M. Philippot fait part également de son mécontentement et souhaite plus de précisions à l'avenir des explications données en séance.

Un échange entre un représentant des parents et M. André se déroule sur les sorties gratuites. Chacun a capacité d'exprimer son avis. Il n'y a pas d'accord trouvé entre les deux parties ni sur les sorties ni sur le ressenti des CA.

Les parents d'élèves formuleront donc par une abstention l'approbation du PV du CA du 09/11/2017.

Un représentant des personnels enseignants précise que le tableau des IMP n'a pas été envoyé par mail comme convenu et que le délai pour mettre en document papier en salle des personnels a été trop long. M. André, principal, lui répond que c'est un oubli involontaire et que cette fiche sera envoyée par mail avec le compte rendu du CA.

M. André précise que les éléments et tout le travail réalisés en concert par la secrétaire de direction sont précieux et que ce mode de fonctionnement perdurera pour faciliter le travail des secrétaires de séance.

Il précise de nouveau comme cela était indiqué sur le PV, l'effort consenti pour le bien des élèves. Cela reste l'essentiel.

Adoption du PV du CA du 09 novembre 2017 :

Pour : 6	Contre : 0	abstention : 16
----------	------------	-----------------

Ordre du jour :

- Contrats et conventions
- Budget 2018

Arrivée de l'élève Rguibi marwa à 117h32

### Contrats et conventions

Le CA autorise le Principal à signer les contrats ou conventions ci-dessous :

- Convention d'occupation de la salle de restauration à titre gratuit par l'amicale du collège pour le repas de Noël le 21 décembre 2017.

Pour : 23 Contre : 0 abstention : 0
-------------------------------------

### Voyages scolaires

#### Voyage à Rome :

Le CA autorise le Principal à modifier le montant de la participation des familles qui est de 386.30 €uros (et non 386.22 €uros). Le montant global de ce voyage est de 23 559.30 €uros.

Le collège prend en charge la part des enseignants accompagnateurs qui ne payent pas l'assurance annulation.

Pour : 23 Contre : 0 abstention : 0
-------------------------------------

### Budget 2018

Les membres du CA ont pu consulter les documents remis avant et pendant la séance.

M. Allogho, gestionnaire, explique qu'il présente deux budgets : un budget de fonctionnement des équipements sportifs et un budget de fonctionnement du collège.

Fonctionnement des équipements sportifs, budget 2018 : M. Allogho précise que c'est un jeu d'équilibre entre les recettes et les dépenses. L'achat d'un robot nettoyeur pour l'entretien de la piscine et traitement de l'eau, est prévu sur l'exercice 2018.

Le CA adopte le budget 2018 pour les installations sportives.

Pour : 23 Contre : 0 abstention : 0
-------------------------------------

- Le budget 2018 présente une augmentation des crédits pédagogiques (7 000.00 euros au lieu de 6 000.00 €uros) car l'année 2017 se révèle déficitaire sur ce poste.
- Une enveloppe budgétaire a été provisionnée pour permettre une sortie gratuite à tous les niveaux, ce qui augmente la ligne concernée (9 000.00 €uros au lieu de 6 000.00 euros).
- Les subventions pour lesquelles aucune notification n'est encore connue, seront inscrites au budget en cours d'exercice.
- Fonctionnement du collège : budget 2018 : Prévion de l'acquisition de 4 vidéoprojecteurs, mais malheureusement il n'est pas prévu par la société ADN, qui gère le pôle informatique, de remplacer les ordinateurs défectueux. Information faite au Conseil Départemental.

M. Terjanian, enseignant, demande s'il est possible d'envisager les travaux pour amélioration des toilettes dans la salle des personnels. M. André répond qu'il est en attente de recevoir des devis.

Marwa, élève, s'étonne que les chiffres du budget soient de plus en plus élevés. Il lui est répondu que tous les produits ont un coût de plus en plus fort et que cela a une répercussion sur le budget.

M. André, Principal, propose de créer une commission reprographie composée de plusieurs représentants des enseignants, des parents d'élèves et de l'équipe administrative.

Puis le CA adopte le budget 2018 pour le collège avec un prélèvement sur les réserves de 9 038.68 €uros pour l'année 2018.

Pour : 23	Contre : 0	abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le CA vote le taux de charges communes : 18 % DP (inchangé)

Pour : 23	Contre : 0	abstention : 0
-----------	------------	----------------

Fin du CA à 18H20  
La secrétaire du CA  
Mme DACHARY LAVAL

Le Principal, Président du CA  
M. ANDRE

